

COVID19 : Pour faciliter le suivi des patients franciliens, l'ARS Ile-de-France et Sesan proposent une palette d'outils numériques

Paris, le 5 novembre 2020 – Depuis le début de la crise sanitaire, l'ARS Île-de-France a missionné SESAN pour apporter un soutien numérique à l'ensemble des structures, professionnels de ville et acteurs du médico-social franciliens autour de cinq axes :

I. Le télésuivi des patients au service de la coordination ville-hôpital

Le module e-COVID de Terr-eSanté

Terr-eSanté est la solution régionale d'échange et de partage entre professionnels pour faciliter la prise en charge coordonnée des patients. Elle est mise à disposition gratuitement auprès des professionnels de santé et des patients par l'ARS Ile-de-France.

Accessible sur web et mobile, **e-COVID** propose un module dédié aux patients leur permettant de renseigner quotidiennement des critères d'auto-surveillance. Le dispositif est disponible aussi bien pour les patients au diagnostic COVID confirmé que pour des patients en attente de résultats. Enfin, c'est dans la coordination ville-hôpital et dans le maintien et l'accompagnement à domicile que Terr-eSanté trouve tout son intérêt et au-delà ce module permettra d'accéder à l'ensemble des services numériques de Terr-esanté sur la prise en charge globale du patient (informations sanitaires et sociales). Les informations sont accessibles à l'ensemble du cercle de santé du patient (médecin traitant, infirmier à domicile, médecin spécialiste, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, travailleur social, dispositif d'appui à la coordination, établissement de santé, ehpad...) et permettent une consultation du dossier en urgence lors d'une hospitalisation.

Depuis le printemps dernier, plus de 10.000 patients ont bénéficié du télé-suivi **e-COVID**, de l'accompagnement avec les professionnels de ville à la sortie d'hospitalisation. Des cellules de suivi locales ont été mises en place par de nombreux établissements hospitaliers et centres COVID ambulatoires franciliens, avec le soutien de l'URPS Médecins Ile-de-France.

II. La télé-santé au service des astreintes gériatriques & EHPAD

Un dispositif de Télémédecine complémentaire : FILGERIA / ORTIF

Depuis début avril, pour répondre aux besoins de près de 700 EHPAD franciliens, un dispositif s'appuyant sur les SAMU et les astreintes gériatriques est mis en place pour suivre les résidents suspectés COVID. L'ARS Ile-de-France a accompagné la mise en place de 28 astreintes gériatriques, composées de médecins gériatres des établissements de santé sur l'ensemble du territoire. Leur mission est de répondre aux questions des équipes des EHPAD - en pratique d'évaluer l'état de santé d'un résident pour déterminer la réponse la plus adaptée - et de réaliser la liaison avec la régulation des 8 SAMU d'Ile-de-France. Une garde de nuit régionale est mise en place pour compléter le dispositif et assurer un suivi 24/7 des résidents. Pour coordonner et faciliter le partage d'information visant à améliorer le recours ou le non recours à l'hospitalisation entre les

Communiqué de presse

EHPAD, le SAMU, les acteurs de l'astreinte gériatrique et des gardes de nuit, deux solutions numériques sont employées et se complètent :

ORTIF permet de réaliser des téléconsultations entre le résident et le médecin traitant, l'équipe mobile gériatrique ou l'astreinte gériatrique. ORTIF permet également de réaliser des demandes de télé-expertises et d'évaluer l'état de santé d'un résident. ORTIF permet d'accéder directement au réseau francilien de télé-expertise le plus important d'Ile-de-France. Accessible via son site Internet et une application mobile (disponible sur smartphone et tablettes), ORTIF compte plus de 1.200 établissements de santé et ESMS utilisateurs : le réseau d'experts intègre les 8 SAMU, l'AP-HP et la plupart des établissements publics de santé et des ESPIC d'Ile-de-France.

Ortif représente aujourd'hui 30.000 professionnels, 50.000 téléconsultations (indiquer un % de croissance) depuis mars, 200.000 télé-dossiers

FILGERIA est un carnet de liaison numérique sécurisé entre les EHPAD et les astreintes gériatriques. A chaque appel, l'expert (astreinte gériatrique ou SAMU), peut alimenter un dossier partagé qui contient une fiche de liaison en ligne pour chaque résident de l'EHPAD concerné. Cette fiche assure une meilleure continuité des transmissions entre l'EHPAD et les différents intervenants jusqu'à la décision d'orientation vers la bonne structure de prise en charge.

III. La régulation des lits

ROR, e-CERVEAU et Santégraphie : Trois solutions, à destination des professionnels, complémentaires pour apporter une visibilité régionale des disponibilités en lits et un appui à la régulation grâce aux services numériques régionaux

Depuis mars 2020, l'ARS et SESAN ont mis en place un dispositif pour centraliser l'ensemble des fonctionnalités de « régulation des lits » portées par plusieurs solutions numériques régionales.

Le ROR permet désormais de déclarer la capacité en lits et les lits disponibles en soins critiques COVID et pour les lits COVID en médecine, chirurgie, maternité, pédiatrie et soins de suite et de réadaptation (SSR). La saisie et la consultation des lits disponibles au niveau régional est accessible aussi bien sur le site Internet que sur l'application mobile du ROR. Cette vision consolidée a pour objectif de faciliter l'orientation par les SAMU, les services d'urgences et les cellules de crise.

A l'aide des outils décisionnels régionaux, les données saisies servent au pilotage, à destination des directions d'établissements de santé, de l'ARS et du niveau national :

- Emission de bulletins pluri quotidiens au sein de l'AP-HP et auprès des SAMU avec e-CERVEAU
- Réalisation de tableaux de bord biquotidiens auprès de l'ARS avec e-CERVEAU
- Restitutions à l'aide de visualiseurs cartographiques élaborés avec la solution Santégraphie

IV. L'appui à l'orientation et l'organisation de l'admission en SSR

ViaTrajectoire : outil d'aide à l'orientation et au suivi de la demande d'admission jusqu'à l'admission du patient

Dans le cadre du Plan Blanc déployé dans les établissements de santé, l'Agence Régionale de Santé préconise de poursuivre l'utilisation de ViaTrajectoire pour orienter et tracer les éléments médicaux des patients. Les professionnels de santé peuvent renseigner des indicateurs tels que « Plan Blanc » et « COVID-19 », préciser le statut COVID du patient, ajouter toutes les informations complémentaires utiles à l'orientation des

Communiqué de presse

patients. Les indicateurs sont visibles par les professionnels des structures contactées dans leurs tableaux de bord.

V. Un portail internet départemental d'information en santé pour les professionnels de la santé, du médico-social et du social

Fortement mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire COVID, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) donnent une visibilité à tous les professionnels sur les protocoles et dispositifs dédiés COVID du territoire via les sites départementaux MAILLAGE. Les portails MAILLAGE, construits par et pour les professionnels sont administrés par les DAC au nom des partenaires du territoire et avec l'appui de SESAN, en charge de l'infrastructure technique et de l'accompagnement des équipes des DAC. Créés par et pour les acteurs de la gérontologie et de l'autonomie, ils se transforment, comme les DAC, pour devenir des portails d'information tout âge toute pathologie

D'ores et déjà disponibles sur 7 départements d'Ile-de-France (MAILLAGE 75 est en cours de construction), les portails MAILLAGE permettent d'accéder entre autres à :

- un annuaire de l'offre de soins via le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) appuyé d'une cartographie (Santégraphie) pour améliorer la lisibilité de l'offre sur les territoires
- des actualités, des formations et des événements de territoire
- des documents ressource pour la prise en charge des patients complexes et personnes en perte d'autonomie
- un accès direct aux services numériques régionaux

Ce communiqué accompagne le dossier de Presse : « COVID-19 : Les dispositifs numériques déployés par SESAN, le GADeS de l'ARS Île-de-France »

À propos de SESAN :

SESAN, Service Numérique de santé est un organisme de droit privé à but non lucratif.

En tant que GRADeS (groupement régional d'appui au développement de la e-santé) il est l'expert opérationnel en Systèmes d'Information de l'ARS Île-de-France Depuis plus de 10 ans, il accompagne les acteurs de santé franciliens par la conduite de projet et en fournissant des solutions clés en main. Plus d'info : [Sesan.fr](https://sesan.fr)

Pour nous suivre sur Twitter : [@ARS_IDF](https://twitter.com/ARS_IDF) et [@esanteIDF](https://twitter.com/esanteIDF)

Contacts presse :

ARS Ile-de-France

Alizée Feauveaux

alizee.feauveaux@ars.sante.fr

Esther Thiry

esther.thiry@ars.sante.fr

SESAN

Fabrice Giraud

fabrice.giraud@sesan.fr